

PROXINISTRE



Gérer un sinistre devient très simple

NOS SOLUTIONS

- ✓ Un interlocuteur unique
- ✓ Expertise **SOS SINISTRE** sous 24h
- ✓ Soutien administratif et juridique
- ✓ 0€ de coût de gestion
- ✓ Facilitation de la gestion de votre sinistre
- ✓ Des partenaires agréés pour la réparation de vos sinistres
- ✓ Une assistance 24h/24 et 7j/7

**Déclarez
votre
sinistre sur**



09 800 844 84 (numéro gratuit)



gestion@proxinistre.fr



www.sossinistre.fr



Notre objectif, vous simplifier la déclaration de votre sinistre et s'en occuper de A à Z.

4 ÉTAPES SIMPLES POUR RÉGLER VOTRE SINISTRE

ETAPE
01

Vous subissez un sinistre ? Ne restez pas seul : dégât des eaux, incendie, bris de glace... nous intervenons.



ETAPE
02

Vous nous appelez, nous vous répondons immédiatement, 7j/7



ETAPE
03

Déclaration à l'assureur, expertise, travaux... nous gérons tout pour vous.



ETAPE
04

Vous réceptionnez les travaux : mission accomplie, dossier clos.



Découvrez ce que les sinistrés pensent de nous

MIFTAH



L'équipe a été serviable, les rendez-vous et les délais ont été respectés. Les travaux ont été réalisés rapidement et correctement

KLEIN Laurent



Très bonne expérience avec cette société WBCC Assistance et SOS Sinistre. L'expert attribué est proactif, rapide, compréhensif ce qui est essentiel dans les situations rencontrées. Très professionnel. Je recommande vivement.

ASSIA Dembele



L'intervention a été rapide et efficace, répondant immédiatement à nos besoins. Le travail réalisé est remarquable. Un grand merci pour cette prestation de qualité !

TANGOU Chagline



Un grand merci à SOS Sinistre. J'ai eu un dégât des eaux et leur équipe a été au top du début à la fin. Service très professionnel et réactif, les travaux ont été réalisés avec soin et efficacité. Je suis entièrement satisfaite et je recommande vivement leurs services